

Réussir son mémoire technique en réponse aux marchés publics

Lundi 16 septembre 2019
Le Puy en Velay
(43)

Pré-requis: avoir de bonnes connaissances dans le secteur du bâtiment.

Objectifs

- Maîtriser les règles pour améliorer votre taux de réussite aux appels d'offres publics.
- Rédiger un mémoire technique conforme à la réglementation et aux attentes.

Programme : 1 journée (7 heures)

- Contexte
 - Les préconisations de la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) dans le choix d'un candidat.
- Le donneur d'ordre / Le pouvoir adjudicateur
 - Les critères de sélection des candidatures.
 - Les critères de sélection des offres.
 - Comment font-ils pour analyser vos offres ?
- L'analyse des pièces du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- Les indices et les valeurs
 - Quel est le besoin du Maître d'Ouvrage ?
 - Quelles sont ces attentes ?
- Comment construire un mémoire technique efficace ?
 - Définition.
 - Les objectifs.
 - Les points clés.
 - Quelle doit être la structure de mon mémoire technique ?
 - Quel doit être le contenu de mon mémoire technique ?
 - Quelle doit être la forme de mon mémoire technique ?
- Cas pratique
 - L'exercice en fin de journée permettra, à partir d'exemples, de mettre en œuvre une méthodologie pour vous aider à réussir votre mémoire technique.

Réussir son mémoire technique en réponse aux marchés publics

Lundi 16 septembre 2019
Le Puy en Velay
(43)

Public visé : architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (techniciens et ingénieurs), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

Durée : 1 journée (7 heures)

Prix :

350 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, Auvergne Archiform' ou interprofessions territoriales Rhône-Alpes.

450 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents.

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA. Il sera débité au plus tôt 1 mois après la formation.

[Adhérez](#)

Suivi et évaluation

Le formateur contrôlera l'acquisition des connaissances des stagiaires par des questions orales ou écrites tout au long de la session de formation et la mise en œuvre d'un exercice pratique.

L'organisateur de la formation évaluera la qualité de la formation par une fiche d'évaluation complétée par chaque stagiaire au terme de la session de formation.

Rappel

Le nombre de stagiaires est limité à 12.

L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge de l'OPCA.

Une attestation de présence et une facture seront envoyées au terme de la formation.

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DIRECCTE AuRA.

La déclaration Datadock est validée.

Les conditions sont donc remplies pour une prise en charge par votre OPCA ou par le Pôle Emploi si vous êtes demandeur d'emploi ou tout autres organismes collecteurs.

Plus de renseignements

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79

Florence Malhière/Neige : contact.clermont@fibois-aura.org

Jean-Pierre Mathé : jp.mathe@fibois-aura.org

Moyens pédagogiques et techniques

- Séance de formation en salle.
- Etude de cas concrets.
- Documents ressources remis aux stagiaires.

Réussir son mémoire technique en réponse aux marchés publics

Lundi 16 septembre 2019
Le Puy en Velay
(43)

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION
Réussir son mémoire technique en réponse aux marchés publics
Lundi 16 septembre (43)

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires:

Prénom du (ou des) stagiaire(s):

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

participera à la formation le 16 septembre 2019

350 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)

450 € TTC par stagiaire si non adhérent (voir page 2)

Nombre de participants : Montant :€

Niveau d'instruction (scolarité)

Niveau VI (en fin de scolarité avant la 3ème)

Niveau V bis (fin de scolarité avant le lycée ou avant la terminale)

Niveau V (fin de scolarité avant la terminale ou en terminale)

Niveau IV (fin de scolarité en terminale ou juste après BAC)

Niveau III (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 2)

Niveau II (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 4)

Niveau I (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 5)

Statut de l'entreprise

TPE (moins de 10 salariés)

PME de 10 à 49 salariés

PME de 50 à 250 salariés

Plus de 50 salariés

Catégorie socio-professionnelle du dernier poste occupé

Ouvrier - compagnon

Employé

Profession intermédiaire (agent de maîtrise)

Cadre et profession intellectuelle supérieure

Artisan - Commerçant - Chef d'entreprise

Agriculteur exploitant

Objectifs visé par la formation

Sans objet - premier accès à l'emploi

Développement / Elargissement des compétences

Adaptation des compétences

Reconversion vers un autre métier

Evolution des méthodes de travail

A retourner par courrier avec le règlement à **Date / Cachet / Signature**

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes
10 Allée des Eaux et Forêts
63370 LEMPDES

Réussir son mémoire technique en réponse aux marchés publics

Lundi 16 septembre 2019
Le Puy en Velay
(43)

Formateur :	M. Colovray - Consultant, formateur en marchés publics
Expérience :	Responsable de gestion de projets sur dématérialisation des marchés publics. Directeur commercial dans une société de service spécialisée dans le traitement informatique des appels d'offres à destination des entreprises d'ETP. Chargé d'affaires, géomètre topographe.
Compétences :	Maîtrise des marchés publics côté entreprises et réponse aux marchés publics électroniques. Excellente connaissance de la signature électronique et du décret de la commande publique. Très grande expertise des différents modes de fonctionnement des plateformes de dématérialisation des marchés publics. Grande expérience de l'achat public côté public adjudicateur. Grande connaissance de la solution collaborative de Google Apps.

Formations réalisées en partenariat avec :



Fibois AuRA répond aux critères



Avec le soutien des fonds mutualisés dédiés au plan de formation des entreprises de moins de 50 salariés :



<p>Les actions de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes sont soutenues par :</p>			<p>Fibois AuRA est membre de :</p>	
	<p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION</p>	<p>INTERPROFESSION NATIONALE www.franceboisforet.fr</p>	<p>Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie</p>	<p>Le réseau forêt-bois des régions</p>